



# Commission régionale

## Composition

1. Présidence = Directeur général du Crous et/ou Directrice adjointe
2. Directrice Vie Etudiante et son adjointe
3. Directeur du Crous
4. Directrice Marketing et Communication
5. 1 DUG des Côtes d'Armor et 1 DUG du Morbihan
6. VPE du Crous
7. Élus étudiants titulaires au CA du Crous
8. Représentants des Organisations Étudiantes Représentatives non présentes au CA du Crous
9. Représentant de la Région Bretagne
10. Établissements bénéficiaires : les établissements présents au CA du Crous (4 Universités et ENS)
11. Établissements non bénéficiaires : Askoria et ESRA
12. Représentant du Rectorat
13. Représentant de l'ARS (Agence Régionale de Santé)
14. En fonction des sujets, des experts



# Déclinaison locale

Suivre au plus près les projets

- 1. Un « groupe de site » par département, piloté par la DVE ou le Directeur du Crous ou copiloté par des Directeurs d'antenne**
- 2. Composition :**

Pilote du groupe, directeurs d'unité de gestion, VPE du Crous et des établissements, Elus étudiants du CA du Crous et du groupement de convention sanitaire, Université(s) du département, une école, un à 2 établissements non bénéficiaires d'un reversement, CPAM du département, 2 à 3 collectivités du département, experts en fonction des sujets